MAZARS

ADAPEI 35

Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

MAZARS

MAZARS

15 RUE DU PUITS MAUGER – 35000 RENNES
TEL : +33 (0) 2 99 31 31 17 – FAX : +33 (0) 2 99 31 31 80

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 € - RCS NANTERRE B 784 824 150 000 26 - SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

ADAPEI 35

Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine

Association Loi du 1er juillet 1901
Siège social : Rue Kerautret Botmel – CS 74428 – 35 044 RENNES CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ADAPEI 35 « Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Estimations comptables

  Votre Association constitue des provisions pour risques et charges et des fonds dédiés tels que décrits en notes A3 et A4 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'Association et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- Règles et principes comptables

  La note A1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à votre Association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rennes, le 20 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

Arnaud Le Néen

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

ACTIF		2011			2010
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Montant Net
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement		96	96	0	2
Autres Immobilisations incorporelles		322	180	142	27
Immobilisations Incorporelles en cours		0	0	0	0
Immobilisations Corporelles					
Terrains		4 601	583	4 018	3 767
Constructions		72 235	28 127	44 108	27 800
Installations techniques, matériel et outillage		7 714	6 109	1 605	1 283
Autres Immobilisations Corporelles		12 250	9 677	2 573	2 462
Immobilisations Corporelles en cours		818	0	818	15 944
Avances et acomptes		5	0	5	5
Immobilisations Financières					
Participations et créances rattachées à des participations		33	0	33	34
Autres titres immobilisés		352	0	352	6
Prêts		32	0	32	32
Autres Immobilisations financières		79	0	79	61
	TOTAL I	**98 537**	**44 772**	**53 765**	**51 423**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières et fournitures		188	1	187	134
Autres approvisionnements		0	0	0	0
En-cours de production (biens et services)		0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis		87	0	87	85
Marchandises		0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commande		5	0	5	40
Créances (1)					
Usagers et comptes rattachés		7 006	1 361	5 645	5 042
Autres créances		4 093	16	4 077	2 408
Valeurs mobilières de placement		7 155	15	7 140	6 032
Disponibilités		2 926	0	2 926	2 390
Charges constatées d'avance		372	0	372	177
	TOTAL II	**21 832**	**1 393**	**20 439**	**16 308**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL III			**0**	**0**
Primes de remboursement des obligations	TOTAL IV			0	0
Ecart de conversion (actif)	TOTAL V			0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		**120 369**	**46 165**	**74 204**	**67 731**
(1) Dont à moins d'un an :					

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PASSIF	2011	2010
Fonds associatifs		
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 526	9 528
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves	13 288	11 690
Report à nouveau	-3 893	-3 354
Résultat de l'exercice	482	822
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	193	193
- Legs et donations	136	136
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	650	888
Ecarts de réévaluation	0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 066	4 270
Provisions réglementées	2 198	2 221
Droit des propriétaires	0	0
TOTAL I	**26 646**	**26 394**
Provisions pour Risques	1 080	928
Provisions pour Charges	525	502
TOTAL II	**1 605**	**1 430**
Fonds dédiés		
sur subventions de fonctionnement	4 611	4 083
sur autres ressources	33	10
TOTAL III	**4 644**	**4 093**
Dettes (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 776	24 995
Emprunts et dettes financières divers	41	41
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 579	2 089
Dettes sociales et fiscales	8 541	7 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	748	1 212
Autres dettes	428	342
Produits constatés d'avance	195	45
TOTAL IV	**41 309**	**35 814**
Ecart de conversion (passif) TOTAL V	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**74 204**	**67 731**
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

CHARGES	2011	2010
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2	2
variation de stock	0	0
Achats de matières premières et fournitures	1 065	849
variation de stock	-53	0
Achats d'autres approvisionnements	0	543
variation de stock	0	0
Achats non stockés de matières et fournitures	4 223	3 911
Sous-traitance	0	0
Services extérieurs et autres	11 857	10 347
Impôts, taxes et versements assimilés	3 600	3 310
Charges de personnel		
- salaires et traitements	28 232	26 556
- charges sociales	12 032	11 331
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements des immobilisations:	3 760	3 297
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	55	61
- pour risques et charges d'exploitation	268	61
Autres charges	814	787
TOTAL I	**65 855**	**61 055**
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	15	0
Intérêts et charges assimilés	1 099	749
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement	0	0
TOTAL II	**1 114**	**749**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	82	195
Sur opérations en capital	33	54
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9	842
TOTAL III	**124**	**1 091**
Impôts sur les sociétés TOTAL IV	**23**	**4**
Engagements à réaliser sur ressources affectées TOTAL V	**724**	**468**
Reprise de résultat N-2		
TOTAL DES CHARGES	**67 840**	**63 367**
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	482	822
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**68 322**	**64 189**

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PRODUITS	2011	2010
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue		
- prestations de services	5 270	3 758
- divers	4 807	5 238
Production stockée ou déstockage de production	-7	-46
Production immobilisée	8	7
Dotations et produits de tarification	56 175	52 992
Subventions d'exploitations et participations	128	80
Reprises sur amortissements et provisions	143	259
Transferts de charges	14	11
Autres produits	934	882
TOTAL I	**67 472**	**63 181**
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	0	0
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	121	60
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Diffèrences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL II	**121**	**60**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	114	80
Sur opérations en capital	399	403
Reprises sur provisions réglementées et transferts de charges	61	52
TOTAL III	**574**	**535**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs TOTAL IV	**155**	**413**
Reprise résultat N-2		
TOTAL DES PRODUITS	**68 322**	**64 189**
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	68 322	**64 189**

ADAPEI d'ILLE et VILAINE

17 Rue Kerautret Botmel

CS 74 428

35044 RENNES CEDEX

ANNEXE AU BILAN de l'exercice 2011

MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION COMPTABLE
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT

SOMMAIRE

A - MODES ET METHODES D'EVALUATION 3

A1 – Conventions générales

A2 – Immobilisations corporelles

A3 – Provision pour risques et charges

A4 – Fonds dédiés

B – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 5

B1 – Evolution des établissements et services

B2 – Convention avec le Conseil Général

B3 – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens des ESAT

B4 – Fiscalité

B5 – Résultats de l'exercice

C – NOTES EXPLICATIVES DE CERTAINS POSTES 7

C1- Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

C2 - Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

C3 – Tableau de mouvement des immobilisations

C4 – Tableau de mouvement des amortissements

C5 – Etat des échéances des créances et dettes

C6 – Tableau de passage des fonds propres

C7 – Tableau de mouvement des provisions et dépréciations

C8 – Tableau de mouvement des fonds dédiés

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN 11

D1 – Dettes garanties par des sûretés réelles

D2 – Crédit-bail

D3 – Réservations de places

D4 – Engagements liés aux départs en retraite

D5 – Legs Chanel

D6 – Droits individuels à formation

D7 – Instruments financiers

E – AUTRES INFORMATIONS 13

E1 – Valorisation des contributions volontaires

E2 – Plus-values latentes

E3 – Nombre de salariés de l'association

F – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 14

A - MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A-1 : Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur un autre**
- **Indépendance des exercices**

et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'association applique la règle de l'affectation du résultat de la gestion conventionnée selon l'instruction comptable M 22 et, en termes d'affectation des résultats, elle distingue les résultats liés à l'activité en gestion libre des résultats soumis à approbation par le Préfet ou le Président du Conseil Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des différents actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés et présentés conformément aux dispositions du règlement N° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

A-2 : Immobilisations corporelles

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie du bien soit :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	25 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
Agencements divers	5 à 15 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

A-3 : Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour l'association. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

A-4 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués de fonds alloués par les financeurs et non consommés au cours de l'année considérée. Ils résultent en grande partie des contrats d'objectifs et d'investissements souscrits avec les organismes de contrôle.

Ces fonds dédiés prennent en compte notamment les écarts entre les dotations allouées sur le global (66 et 68, soit charges financières et dotation aux amortissements de l'année) et le réalisé du montant de ces deux comptes.

Ces sommes ont pour but d'être affectées aux contrats d'objectifs et d'investissements lorsque les écarts sont constatés en sens inverse.

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ESAT conclu avec la DDASS, une enveloppe (versée entre 2008 et 2012) de 974 K€ a été accordée en vue d'apurer les déficits antérieurs. L'Association a pris la décision d'affecter cette subvention au financement de travaux dans les ESAT, elle a donc été constatée également en fonds dédiés.

Les pouvoirs publics autorisent également parfois des provisions fonds dédiés pour financer les indemnités de départ en retraite.

B - FAITS CARACTÉRISTIQUES de l'EXERCICE

B-1 : Evolution des Etablissements et Services

- Ouverture de l'internat de la Résidence du Bois de la Sillandais à CHAVAGNE (Maison d'Accueil Spécialisée) en juin 2011
- Ouverture de la Résidence Le Mascaret à CHERRUEIX (Foyer de vie et Foyer d'Accueil Médicalisé) le 20 novembre 2011
- Régularisation de 12 places pour l'ESAT de Bourgchevreuil (CESSON)
- Régularisation de 1 place pour l'ESAT La Hautière (L'HERMITAGE)

Il faut également noté les incidences du passage d'une commission de sécurité à l'IME La Baratière en juin 2011 qui a conduit à condamner une partie des bâtiments utilisés pour l'accueil des enfants et à engager des travaux sur une autre partie. Une solution provisoire a été trouvée pour pouvoir accueillir tous les enfants lors de la rentrée 2011 grâce notamment à une convention avec la mairie de Vitré permettant d'utiliser 2 classes de l'école voisine pour l'année scolaire 2011-2012.

B-2 : Convention avec le Conseil Général

Au cours de l'exercice 2003, l'association avait conclu avec le Président du Conseil Général une convention fixant de nouvelles règles quant aux budgets alloués à l'association pour les établissements et services de l'association relevant de la compétence du Conseil Général et sur les modalités de traitement des comptes administratifs de ces établissements.

La signature de cette convention avait pour effet de regrouper des établissements et services sous un même centre de ressources, de sorte que les services rattachés à ce centre de ressources se trouvent rattachés aux règles d'affectation des résultats : c'est ainsi que les SAVS qui étaient en gestion libre deviennent à compter de l'exercice 2003 rattachés à un centre de ressources qui est en gestion contrôlée devenant ainsi eux-mêmes en gestion contrôlée avec leurs résultats soumis à décision des autorités de contrôle et de financement.

Depuis 2005, cette convention se poursuit avec une absence de reprise des résultats.

Les résultats des centres d'habitat sont comptabilisés en gestion libre hormis pour les établissements et services ouverts depuis moins de 2 ans pour lesquels une reprise de résultat perdure.

B-3 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens des ESAT

Le CPOM ESAT a fixé le montant de la dotation globale de financement versée pour les années 2008 à 2012. Celui-ci comporte des mesures de rebasage et d'économies dont les effets ont été lissés sur les 5 ans mais qui sont voués à se réaliser de manière non linéaire (ex : les mesures d'économies sur les transports étaient prévues sur les années 2010 à 2012).

En 2008, compte tenu de la date de signature, le 19 décembre, le montant de la dotation redistribué par le siège auprès des 7 ESAT était identique au montant versé par la DDASS. A la clôture de l'exercice, l'ensemble des 7 ESAT dégageait un résultat de 44 K€. L'Assemblée Générale a décidé d'affecter ce résultat en DGF (dotation globale de financement) pour les prochaines années du CPOM.

En revanche en 2009, le montant distribué aux établissements a été supérieur au montant versé par la DDASS puisque les économies incluses dans le montant de la dotation calculée pour 2009 ne doivent se réaliser que sur les années futures. Au 31 décembre 2009, globalement, les 7 ESAT n'ont pas consommé l'intégralité de ce qui leur a été alloué par le siège. Aussi, le siège a récupéré le « trop versé » ou à l'inverse a versé le complément de dotation nécessaire auprès de chaque établissement afin de porter leur résultat 2009 à zéro. Dans les comptes du siège, ces différentiels sont clairement identifiés et affectés à l'opération « CPOM ESAT ». Par rapport à 2008, le traitement opéré en 2009 revient à affecter les fonds en DGF dès la clôture de l'exercice.

Sur les exercices 2010 et 2011, les ESAT ont également dégagé globalement une économie par rapport au montant alloué par le siège. Aussi, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011, de la même manière qu'en 2009, le siège a pris en compte le différentiel de chaque établissement afin de porter leurs résultats à zéro.

B-4 : Fiscalité

L'association a satisfait au questionnaire sur la fiscalité des associations et à cet effet a transmis ce questionnaire et les annexes complémentaires à la Direction des Services Fiscaux au 30 décembre 1999 pour vérifier si elle se trouvait assujettie aux nouvelles règles sur la fiscalité des associations.

L'association a reçu une réponse de l'Administration Fiscale faisant état que l'association ne relève pas, du fait de ses activités actuelles des dispositions spécifiques d'assujettissement, aux impôts commerciaux.

B-5 : Résultats de l'exercice

Les résultats de l'exercice sont détaillés ci-après :

En Gestion libre

Il est à noter que les résultats correspondant aux activités en gestion libre comprennent les résultats de l'activité associative ainsi que les résultats du siège, des centres administratifs, des Centres d'habitat, des Sections Annexes de CAT et les résultats des ESAT production.

Par ailleurs, suite à la signature du CPOM ESAT, les budgets sociaux sont également présentés en gestion libre.

Vie Associative	**DEFICIT de**	**- 202 K€**
SIEGE et Centres Administratifs	**EXCEDENT de**	**+ 31 K€**
Centres d'habitat	**EXCEDENT de**	**+ 409 K€**
ESAT Budget social	**EXCEDENT de**	**0 K€** *(2)*
ESAT Production	**EXCEDENT de**	**+ 595 K€**
Sections Annexes de CAT	**EXCEDENT de**	**+ 85 K€**
Différence sur réalisation d'actifs :		**+ 49 K€** *(1)*
Réajustement provision sur créances glissantes		**- 30 K€** *(1)*
Dotation aux amortissements - nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composants		**+ 19 K€** *(1)*
soit un résultat global en gestion libre de	**EXCEDENT de**	**+ 956 K€**

En Gestion contrôlée

Il s'agit des résultats des établissements et services pour lesquels l'association a reçu un agrément des pouvoirs publics et pour lesquels elle est tenue de communiquer ses résultats à l'autorité de tarification pour agrément des comptes administratifs.

Ces résultats sont soumis à autorisation avant reprise des résultats selon les dispositions du décret 2003-10-10 (dispositions reprises dans le code de l'action sociale et des familles).

Les résultats des structures d'hébergement relevant de la compétence du conseil général sont en Gestion libre hormis pour les établissements ayant moins de 2 années d'existence (cf B2).

IME	**DEFICIT de**	**- 368 K€**
Centres d'habitat	**DEFICIT de**	**- 106 K€**
soit un résultat global en gestion contrôlée de	**DEFICIT de**	**- 474 K€**

SOIT UN RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE de 482 K€

Cf tableaux détaillés pages suivantes.

(1) Ces montants correspondent aux écritures des retraitements entre les comptes des établissements et les comptes de l'Association.

(2) Cf B3

C - NOTE EXPLICATIVE de CERTAINS POSTES de BILAN et de COMPTE DE RESULTAT

C-1 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

Les montants comptabilisés correspondent à des régularisations normales de fin d'exercice et n'ont pas d'importance significative.

C-2 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

Les mêmes observations exposées ci-avant sont applicables à la présente rubrique.

C-3 : Tableau de mouvement des immobilisations

Montants en K€	Valeur brute au 31/12/2010	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Valeur brute au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	347	142	71	418
Immobilisations corporelles	92 527	5 682	587	97 622
Immobilisations financières	133	368	5	496
TOTAL IMMOBILISATIONS	**93 007**	**6 192**	**663**	**98 536**

Les principales acquisitions de l'exercice 2011 sont les suivantes :

- Finalisation de la construction et équipement de la Résidence Le Mascaret (Foyer de vie et FAM de CHERRUEIX)

- Terrain à Dol de Bretagne

- Souscription de parts auprès du Crédit Coopératif

C-4 : Tableau de mouvement des amortissements

Montants en K€	Amortissements au 31/12/2010	Dotations de l'exercice	Reprises ou diminutions afférentes à des éléments sortis	Amortissements au 31/12/2011
Amort. immobilisations incorporelles	318	29	71	276
Amort. immobilisations corporelles	41 266	3 804	575	44 495
Dépréciation immos financières	0	0	0	0
TOTAL AMORTISSEMENTS	**41 584**	**3 833**	**646**	**44 771**

C-5 : Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1		1
Prêts	31	29	2
Autres créances	79	21	58
Total des créances de l'actif immobilisé	**111**	**50**	**61**
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	7 006	5 798	1 208
Autres créances	4 465	4 412	53
Total des créances de l'actif circulant	**11 471**	**10 210**	**1 261**
TOTAL DES CREANCES	**11 582**	**10 260**	**1 322**

DETTES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an et jusqu'à 5 ans	Montants à plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 776	1 594	5 393	21 789
Emprunts et dettes financières divers	40	6	4	30
Total des dettes financières	**28 816**	**1 600**	**5 397**	**21 819**
Autres dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 579	2 579		
Dettes fiscales et sociales	8 541	8 440	101	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	748	725	23	
Autres dettes	427	427		
Total des autres dettes	**12 295**	**12 171**	**124**	
TOTAL DES DETTES	**41 111**	**13 771**	**5 521**	**21 819**

C-6 : Tableau de passage des fonds propres

(montants en K€)	2010	Augment°	Diminut°	2011
Fonds Propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 528		2	9 526
Ecarts de réévaluation	0			0
Réserves	11 690	1 602	4	13 288
Report à nouveau	-3 354	692	1 231	-3 893
Résultat de l'exercice	822	482	822	482
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	193			193
- Legs et donations	137			137
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	0			0
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	888	303	541	650
Ecarts de réévaluation	0			0
Subventions d'investisst sur biens non renouvelables	4 270	109	313	4 066
Provisions réglementées	2 221	39	62	2 198
Droit des propriétaires				0
TOTAL I	**26 395**	**3 227**	**2 975**	**26 647**

De façon détaillée, le tableau de passage des reports à nouveau se présente comme suit :

(montants en K€)	Gestion libre	Gestion contrôlée	Total
Report à nouveau 31/12/2010	-3354	888	**-2466**
Affectation du résultat 2010 (1)	158	52	**210**
Affectation des reports à nouveau excédentaires en réserve pour invt	-140		**-140**
Affectation résultats 2009 des IME en réserves	-1 091	251	**-840**
Reclassements	534	-541	**-7**
Report à nouveau 31/12/2011	**-3 893**	**650**	**-3 243**

(1) Détail de l'affectation du résultat 2010 :	*822*
Report à nouveau	*210*
Excédents affectés à l'investissement	*612*
Excédents affectés à la couverture du BFR	
	822

C-7 : Tableau des provisions et dépréciations

Montants en K€	2 010	dotations	reprises	reclasst	2 011
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	142	178	42		278
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (ESA	481	53	14		520
Autres provisions pour risques divers	762	40			802
Provisions pour pensions et obligations similaires	0				0
Provisions pour grosses réparations	0				0
Autres provisions pour charges	46	2	42		6
Total des provisions pour risques et charges	**1 431**	**273**	**98**	**0**	**1 606**

Provisions pour dépréciation					
Provisions pour dépréciation des immobilisations	0				0
Provisions pour dépréciation des stocks	9		8		1
Provisions pour dépréciation des créances et cptes rattachés	1 373	55	51		1 377
Provisions pour dépréciation des comptes financiers	0	15			15
Total des provisions pour dépréciation	**1 382**	**70**	**59**	**0**	**1 393**

C-8 : Tableau des fonds dédiés

Montants en K€	2 010	dotations	reprises	reclasst	2 011
Fonds dédiés	**4 093**	**724**	**155**	**-19**	**4 643**

D - ENGAGEMENTS HORS BILAN

D-1 : Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts auprès des établissements de crédit : sur un total de capital restant dû au 31 décembre 2011 de 28 448 K€, le montant garanti par des collectivités territoriales ou par hypothèque s'élève à 27 288 K€.

D-2 : Crédit bail

Loyers restant à payer au 31 décembre 2011 : 28 K€ TTC

D-3 : Réservations de places : lits de fondation

En 2011, aucune convention n'a été signée pour une réservation de lits.

D-4 : Engagements liés aux départs en retraite

Dans le cadre de la convention collective, les salariés bénéficient lors de leur départ en retraite d'une indemnité. Les montants correspondants à ces indemnités s'élèvent à : 5 688 K€

Ce montant est partiellement couvert par des fonds dédiés à hauteur de : 254 K€

D- 5 : Legs CHANEL

Le 23 Avril 2003, l'association a reçu et accepté un legs de Madame CHANEL consistant en une maison à St BRIAC, à charge pour l'association d'y accueillir son fils, Jean-Yves, sa vie durant.

Les diverses études effectuées pour l'utilisation de cette maison comme lieu d'accueil pour personnes handicapées, dont le fils de la légataire, n'ont pu aboutir ni en 2003, du fait que les locaux n'étaient pas disponibles, ni en 2004 du fait de l'impossibilité d'organiser un fonctionnement de cette unité.

En 2005, M. Jean Yves CHANEL est décédé.

En 2006, l'association attendait la mise en oeuvre des dispositions testamentaires comportant un legs de residuo. Dans le cadre de ce legs de residuo figurait également une maison d'habitation sise à VERNOUILLET.

En 2007, la maison de St BRIAC a été vendue pour un montant de 680 K€ ainsi que du mobilier et un véhicule pour un total de 18 K€.

Des loyers ont également été perçus pour la maison de VERNOUILLET à hauteur de 12 K€ en 2007, 15 K€ en 2008 et 15 K€ en 2009.

Le total des produits cumulés depuis 2007 s'élève donc à 745 K€.

En 2007, les ayants-droits ont assigné l'association en justice pour contester ce legs. Ce litige n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice.

En conséquence, le risque de reversement de ce legs est toujours provisionné au 31/12/2011 (772 K€).

D-6 : Droits individuels à formation

Au 31/12/2011, les droits acquis au titre du DIF s'élèvent à 87 404 heures.

D-7 : Instruments financiers

L'Association couvre partiellement ses emprunts à taux variable par l'intermédiaire de contrat de swaps signés au cours de l'exercice 2008 pour un nominal total de 10 M€.

Les effets de ces contrats d'une durée de 10 ans ont débuté en 2009. Les charges financières inscrites à ce titre dans les comptes 2011 s'élèvent à 213 K€.

E - AUTRES INFORMATIONS

E-1 : Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires de l'activité des bénévoles, ainsi que celle des membres :

- du conseil d'administration,
- des conseils de section

a donné lieu à une valorisation telle que mentionnée dans le tableau ci dessous :

PRODUITS	
Bénévolat	77 927 €
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	**77 927 €**
CHARGES	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Personnel bénévole	77 927 €
TOTAL	**77 927 €**

E-2 : Plus-values latentes

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, des placements bancaires sont effectués. A la clôture de l'exercice 2011, il n'existe pas de plus value latente sur ces placements financiers.

E-3 : Nombre de salariés de l'association

Le nombre de salariés de l'association est de :

1092 en contrat à durée indéterminée représentant 977.61 Equivalent temps plein

F - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le résultat à signaler.